

60 - 01
Greffe du Tribunal
de Commerce de Beauvais
DÉPÔT N° **MR 2939**

DU **26 DEC. 2011**

R.C.S. Beauvais
N°
N° de gestion

2004 B 326

2 Mil et +

SARL au capital de 1 000 Euros

**Siège social : 16 rue du Président Roosevelt
60510 Bresles**

RCS Beauvais 47800691900011

**Rapport du commissaire à la transformation
et
du commissaire aux comptes sur la transformation
de la société 2 Mil et +,
société à responsabilité limitée,
en société par actions simplifiée**

novembre 2011

SARL 2 Mil et +

Siège social : 16 rue du Président Roosevelt
60510 Bresles

Rapport du commissaire à la transformation et du commissaire aux comptes sur la transformation de la société 2 Mil et +, société à responsabilité limitée, en société par actions simplifiée.

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même code par décision unanime des associés en date du 9 novembre 2011 nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

ACTIF

- immobilisations corporelles	2 720
- clients	23 875
- autres créances	803
- disponibilités	22 282
	<hr/>
TOTAL DE L'ACTIF	49 680

PASSIF

- dettes fournisseurs	258
- dettes fiscales et sociales	6 523
- dettes financières diverses.....	56
	<hr/>
TOTAL DU PASSIF	6 837

Soit :

- l'actif	49 680
- sous déduction du passif	(6 837)

CORRESPOND AUX CAPITAUX PROPRES, SOIT 42 843

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société, telle qu'elle est analysée ci-dessus, n'appelle pas d'observation de notre part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Paris, le 20 novembre 2011

CABINET CHRISTIAN TOURNOIS



Christian TOURNOIS

Commissaire aux comptes et à la transformation